

PORTRAIT AGROALIMENTAIRE

DE LA **MRC DE TÉMISCOUATA**



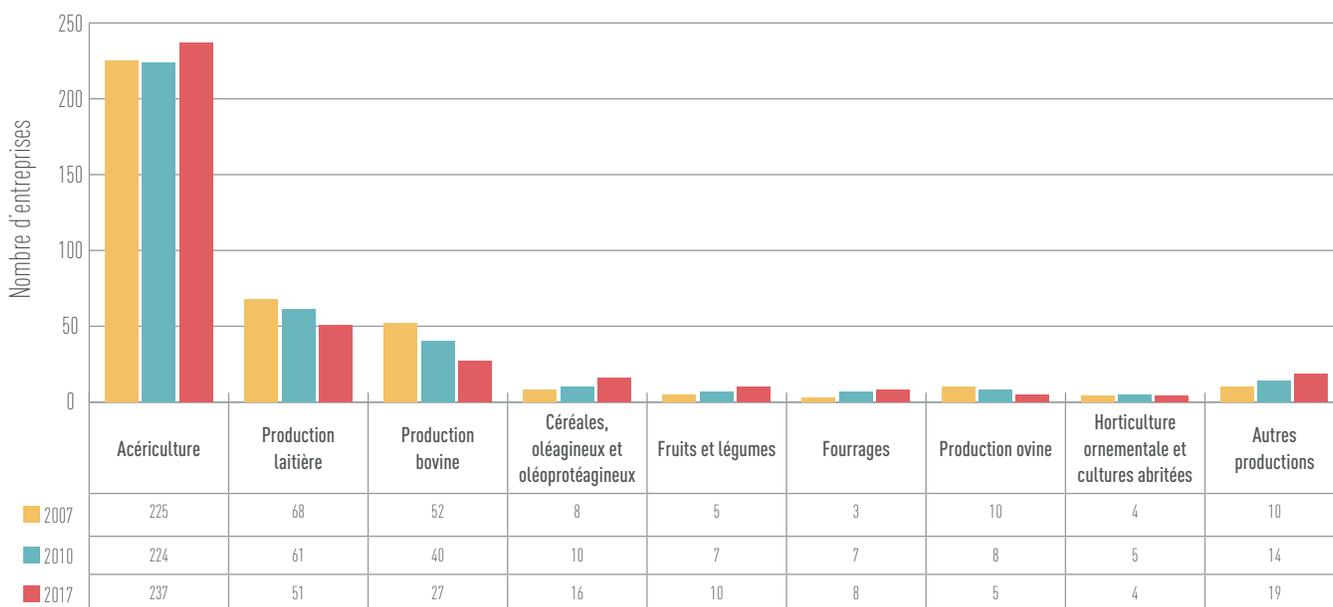
L'AGROALIMENTAIRE

DANS LA MRC DE TÉMISCOUATA

Le Témiscouata se distingue du reste des MRC du Bas-Saint-Laurent quant à l'évolution du nombre d'entreprises. Alors que l'on constate une décroissance généralisée de leur nombre dans l'ensemble de la région, celui-ci est demeuré stable au Témiscouata avec un total de 377 entreprises, soit une de plus qu'en 2010. La MRC conserve le premier rang régional avec le plus grand nombre d'entreprises.

Ce nombre est demeuré constant grâce à une augmentation du nombre d'entreprises dont les activités principales sont la culture de céréales, d'oléagineux et d'oléoprotéagineux (60 %), la culture de fruits et de légumes (43 %), la production fourragère (14 %) et l'acériculture (6 %). Cela dit, d'autres secteurs ont connu des pertes considérables, par exemple les secteurs ovin et bovin qui ont vu leur nombre d'entreprises diminuer de 38 % et de 33 % respectivement.

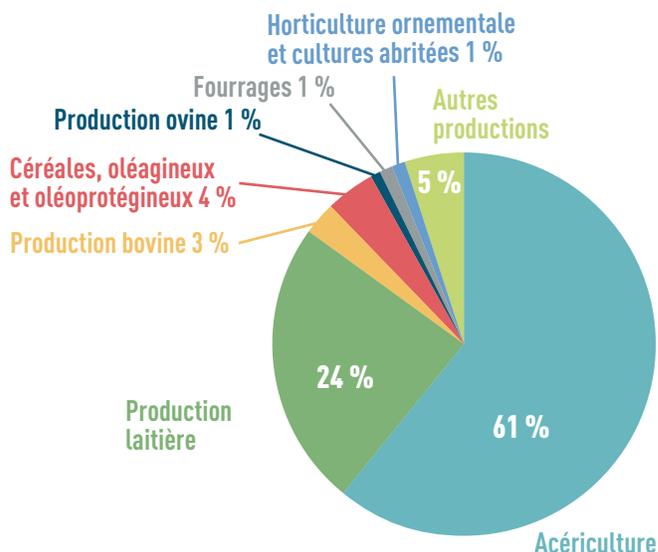
FIGURE 1 ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES AGRICOLES DANS LA MRC DE TÉMISCOUATA SELON L'ACTIVITÉ PRINCIPALE



Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2007, 2010 et 2017.

Les revenus ont augmenté de 22 % au cours de ces sept dernières années, passant de 65,8 M\$ à 80,1 M\$. Même si le Témiscouata est la seule MRC à présenter une stabilité du nombre d'entreprises, cette croissance des revenus est inférieure à la croissance régionale, qui est de 24 %. La production acéricole est celle qui génère le plus de revenus dans la MRC, fournissant 62 % des revenus totaux. En combinant l'acériculture et la production laitière, on atteint 86 % des revenus de la MRC. Les productions affichant la plus forte croissance sont celles des fourrages (133 %) et de les céréales, oléagineux et oléoprotéagineux (93 %). Les productions maraîchères (fruits et légumes), porcine et bovine ainsi que l'horticulture ornementale et les cultures abritées ont toutes connu une décroissance quant aux revenus générés.

FIGURE 2 RÉPARTITION (%) DES REVENUS AGRICOLES BRUTS SELON LES ACTIVITÉS AGRICOLES DANS LA MRC DE TÉMISCOUATA EN 2017



Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017, mise à jour de juillet 2018.

TABLEAU 1 RÉPARTITION DES ENTREPRISES ET DES REVENUS AGRICOLES PAR MUNICIPALITÉ EN 2017

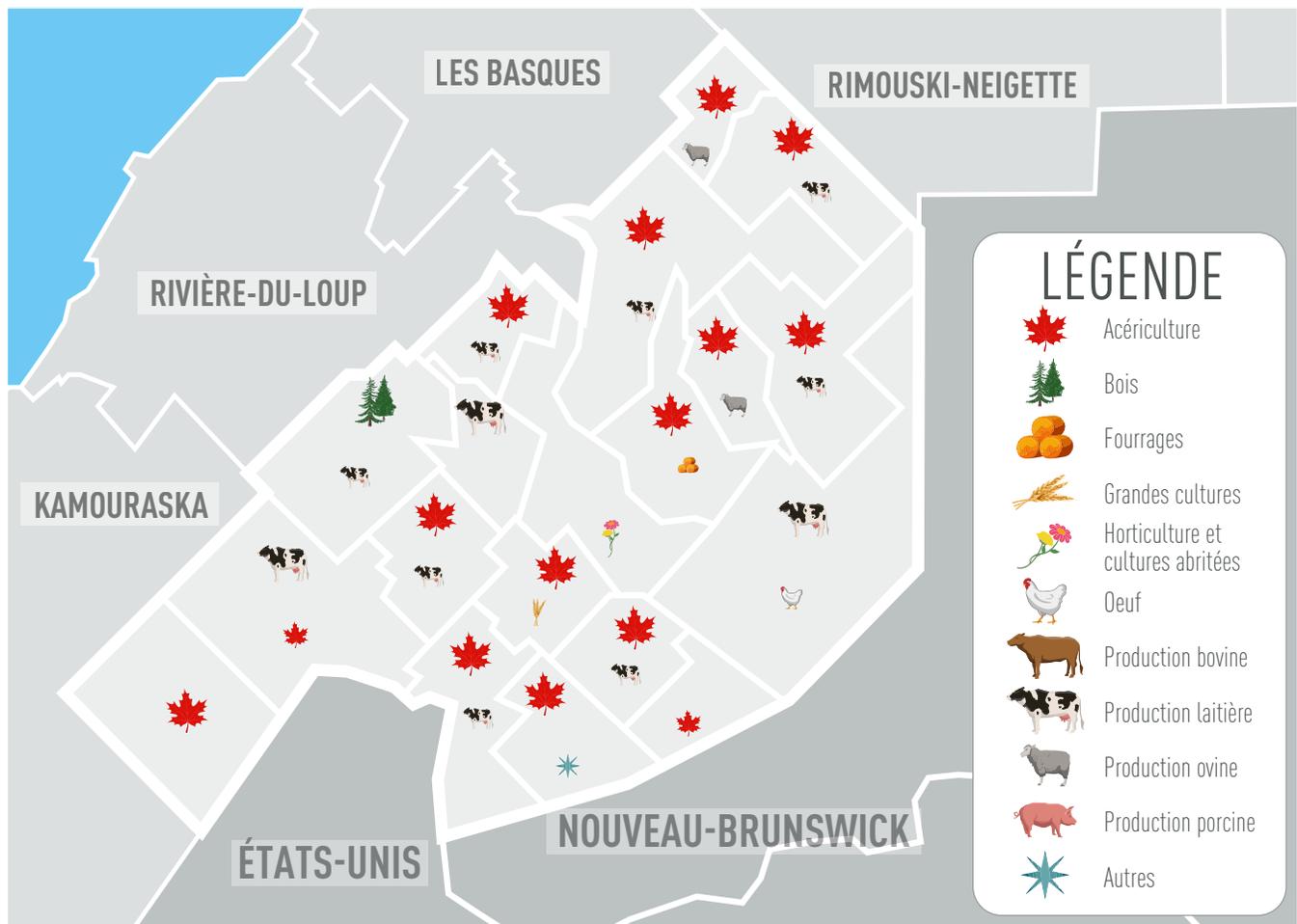
Municipalité	Nombre d'entreprises	Pourcentage (%)	Revenus (M\$)	Pourcentage (%)
Pohénégamook	40	11	8	10
Auclair	33	9	7	9
Saint-Michel-du-Squatec	31	8	7	8
Biencourt	30	8	7	9
Lejeune	29	8	9	11
Témiscouata-sur-le-Lac	26	7	6	7
Dégelis	25	7	5	6
Saint-Athanase	23	6	7	9
Saint-Juste-du-Lac	21	5	3	4
Saint-Louis-du-Ha! Ha!	17	4	3	4
Packington	16	4	2	3
Saint-Eusèbe	16	4	3	3
Saint-Elzéar-de-Témiscouata	14	4	2	2
Rivière-Bleue	13	3	3	3
Lac-des-Aigles	12	3	2	3
Saint-Pierre-de-Lamy	12	3	3	4
Saint-Marc-du-Lac-Long	7	2	1	1
Saint-Honoré-de-Témiscouata	6	2	2	3
Saint-Jean-de-la-Lande	6	2	1	1
Total - Témiscouata	377	100	80	100
Revenu moyen par ferme :			212 470 \$	

Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017, mise à jour de juillet 2018.

L'agriculture est présente dans chaque municipalité du Témiscouata, particulièrement l'acériculture qui est omniprésente et assure une présence agricole dans les secteurs forestiers. Pohénégamook accueille 40 entreprises (dont 20 en acériculture), ce qui représente 11 % des entreprises de la MRC. Les exploitations de la municipalité de Lejeune contribuent pour 11 % des revenus agricoles du Témiscouata, le résultat le plus élevé dans cette MRC. La moyenne de revenus par entreprise est la plus élevée à Saint-Honoré-de-Témiscouata, où elle atteint 333 333 \$.

Le revenu moyen par entreprise de la MRC se situe à 212 470 \$, soit une croissance de 21 % par rapport à 2010. À l'échelle régionale, il s'agit de la moyenne par entreprise la moins élevée. Ce résultat peut indiquer la présence d'entreprises de plus petite taille dans certaines productions, comme l'acériculture, diminuant la moyenne par ferme, mais ayant une incidence importante sur l'activité économique de la région.

FIGURE 3 ACTIVITÉS PRINCIPALES PAR MUNICIPALITÉ POUR LA MRC DE TÉMISCOUATA, SELON LES REVENUS GÉNÉRÉS



LES RESSOURCES

CARACTÉRISTIQUES BIOPHYSIQUES

La population totale du Témiscouata est de 19 781 habitants (MAMOT, 2018). Trois villes comptabilisent plus de 2 000 personnes : Témiscouata-sur-le-Lac (4 966), Dégelis (2 882) et Pohénégamook (2 570) qui, combinées, représentent plus de 50 % de la totalité des habitants. La superficie totale du Témiscouata est de 389 849 hectares (MAMOT, 2019), dont 121 749 sont en zone agricole (CPTAQ, 2017), soit 31 % du territoire. On trouve dans cette MRC 72 947 hectares exploités, qui correspondent à 60 % de la zone agricole et à 18,7 % des superficies totales. Les superficies en culture dans le Témiscouata comptent pour 22 % des superficies bas-laurentiennes exploitées, permettant à cette MRC d'occuper le premier rang régional à cet égard. Le Témiscouata est constitué de trois grands ensembles géographiques : les plateaux forestiers, le haut-pays et au centre, la vallée du lac Témiscouata qui s'étend sur plus de 40 km. C'est dans cette vallée que l'on trouve les noyaux urbains et une agriculture cohabitant avec la forêt. Le haut-pays présente des reliefs plus accidentés et montagneux où l'usage agroforestier laisse place aux parcelles agricoles et aux érablières. Ces dernières sont parsemées au travers des vallées. Le dernier ensemble géographique, les plateaux forestiers, possède un relief montagneux moins propice à l'agriculture. Érablières et forêt dominent ces secteurs où les noyaux de population sont plus clairsemés.

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Les membres des entreprises agricoles sont parmi les plus âgés de la région. L'âge moyen est de 53 ans pour les répondants principaux et 52 ans pour l'ensemble des membres. Ce résultat confère à la MRC le septième rang bas-laurentien.

On compte 54 entreprises pour lesquelles une femme est la répondante principale, ce qui correspond à 14 % des entreprises du Témiscouata, un résultat similaire à celui de la région (13 %). Ces 54 entreprises représentent 22 % de l'ensemble des entreprises dont le membre principal est une femme au Bas-Saint-Laurent.

MAIN-D'ŒUVRE

La main d'œuvre d'origine familiale est toujours importante dans la MRC. Cependant, 154 entreprises ont recours à de la main-d'œuvre non familiale venant principalement du Québec. Cela représente 41 % des entreprises de la MRC de Témiscouata. L'accès à la main-d'œuvre est un enjeu généralisé. Ce dernier s'est fait particulièrement sentir dans la MRC. En effet, le recours à de la main-d'œuvre non familiale, québécoise ou autre, y a plus que doublé de 2010 à 2017.



RELÈVE IDENTIFIÉE ET TRANSFERT D'ENTREPRISE

Dans la MRC de Témiscouata, on dénombre 118 agricultrices ou agriculteurs âgés de moins de 40 ans et qui possèdent au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole. Cette relève agricole est présente dans environ une entreprise sur quatre sur le territoire, toutes productions confondues. L'âge moyen de cette relève est de 33 ans. Plus précisément, au cours des cinq dernières années, soit de 2013 à 2017, 24 personnes appartenant à la relève ont acquis des parts dans une entreprise agricole.

Au Témiscouata, les membres de la relève qui se sont établis au cours des cinq dernières années ont opté majoritairement pour la production acéricole. Le secteur de la production laitière a aussi permis l'établissement d'un nombre important de nouvelles et de nouveaux venus. Par ailleurs, au cours des 5 prochaines années, 53 entreprises agricoles du Témiscouata prévoient procéder à la vente de leur entreprise. Parmi celles-ci, 18 n'ont pas de relève identifiée (elles n'ont aucune relève ou ne sont pas en mesure de répondre).

TABLEAU 2 PROPORTION DES ENTREPRISES DE LA MRC DE TÉMISCOUATA COMPTANT AU MOINS UNE RELÈVE ÉTABLIE, SELON LE SECTEUR DE PRODUCTION

Secteur	Proportion des entreprises ayant une relève (%)	Âge moyen de l'ensemble des agricultrices et des agriculteurs (ans)	Entreprises sans relève identifiée qui prévoient vendre d'ici cinq ans
Acériculture	15	52	11
Bovins laitiers	33	50	<4*
Bovins de boucherie	25	52	
Ovins	40	43	
Grandes cultures	25	51	

* Les données ont été combinées pour respecter les règles de confidentialité

Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017, mise à jour de juillet 2018.



LA PRODUCTION

PRODUCTIONS ANIMALES

TABLEAU 3 ÉVOLUTION DU CHEPTEL DES PRINCIPALES PRODUCTIONS ANIMALES DANS LA MRC DE TÉMISCOUATA DE 2004 À 2017

	2004	2 007	2010	2017	Bas-Saint-Laurent (2017)	Contribution régionale 2017 (%)
PRODUCTION LAITIÈRE						
Vaches laitières (nombre de têtes)	3 335	3 140	3 141	2 970	39 027	8
Quota détenu (kg MG/jour)	2 137	2 211	2 264	3 106	43 454	7
Production totale (hl)	205 436	216 087	223 148	247 126	3 475 535	7
PRODUCTION BOVINE						
Vaches de boucherie (nombre de têtes)	2 507	3 202	2 504	1 580	14 530	11
Bouvillons semi-finis par an (nombre de têtes)	2 374	931	210	20	5 973	0
Bouvillons finis par an (nombre de têtes)	51	101	713	45	3 370	1
PRODUCTION PORCINE						
Porcs en engraissement (places-porcs)	6 806	6 806	8 150	4 726	78 363	6
Truies (nombre de têtes)	n/d	n/d	2 298	5	14 288	0
PRODUCTION OVINE						
Brebis (nombre de têtes)	1 140	1 557	1 558	1 959	39 779	5
Agneaux de lait (nombre de têtes selon la PAEV*)	1 425	1 317	1 228	1 493	10 315	14
Agneaux légers (nombre de têtes selon la PAEV*)	0	14	780	775	17 939	4
Agneaux lourds (nombre de têtes selon la PAEV*)	207	645	620	805	34 780	2

*PAEV = Production annuelle estimée

Sources : MAPAQ, *Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, 2004, 2007, 2010 et 2017*; Institut de la statistique du Québec, 2018; Fédération des producteurs laitiers du Québec, 2018; Les Producteurs de lait du Québec, 2019.

PRODUCTION LAITIÈRE

On dénombre 51 entreprises laitières dans le Témiscouata, une diminution de 16 % depuis 2010. Il s'agit du deuxième secteur en importance sur le plan du nombre d'exploitations, derrière le secteur acéricole. Moins d'une entreprise sur sept œuvre dans cette production, alors que quatre d'entre elles ont une certification biologique.

La production laitière génère 19,4 M\$, une progression de 13 % depuis 2010. Pendant cette même période, le cheptel laitier de la MRC a connu une diminution de l'ordre de près de 6 %. Par contre, le nombre moyen de vaches par entreprise a progressé, passant de 52 à 59. On note également une croissance de la production laitière de l'ordre de 11 % pour atteindre 247 126 hectolitres en 2017. Les quotas détenus ont également augmenté, pour atteindre 3 106 kg de matière grasse par jour, soit 7 % des quotas laitiers de la région. Cela représente un quota moyen par entreprise de près de 61 kg de matière grasse par jour, alors que la moyenne régionale est de 67 kg de matière grasse quotidiennement.



PRODUCTION BOVINE

Les exploitations de vache-veau dominent le portrait de la production bovine dans le Témiscouata. En 2017, on comptait 27 entreprises qui tiraient leur revenu principal de cette production, soit une diminution de 33 % comparativement à 2010. Malgré tout, ce secteur est le troisième en importance dans la MRC en ce qui concerne le nombre d'entreprises. Au total, 39 de celles-ci déclarent des revenus liés aux bovins de boucherie, production principale ou non, pour une diminution de 33 %.

Les revenus liés aux bovins de boucherie sont de l'ordre de 2,1 M\$ en 2017, une baisse de 46 % depuis 2010. Le Témiscouata amasse 5 % des revenus de cette production générés dans la région.

Le cheptel a également connu une décroissance de l'ordre de 37 % du nombre de vaches dans la MRC, alors qu'il compte pour 11 % du cheptel bas-laurentien. Les bouvillons, semi-finis et finis, ont presque disparu en raison d'une diminution de plus de 90 % de leur nombre, alors qu'il restait moins de 50 têtes déclarées dans chaque catégorie.

PRODUCTION PORCINE

La production porcine a connu une baisse du nombre d'entreprises de l'ordre de 50 % depuis 2010, ce qui a mené à une chute des revenus de 86 % pour cette même période. Du côté du cheptel porcin, on ne trouvait pratiquement plus de truies en 2017. Les places-porcs ont également diminué considérablement, passant de 2 504 à 1 580 de 2010 à 2017, ce qui représente une baisse de 42 %. L'arrêt de l'activité de certaines installations et le changement de vocation (maternité vers engraissement) ont certainement contribué au constat actuel.

PRODUCTIONS VÉGÉTALES

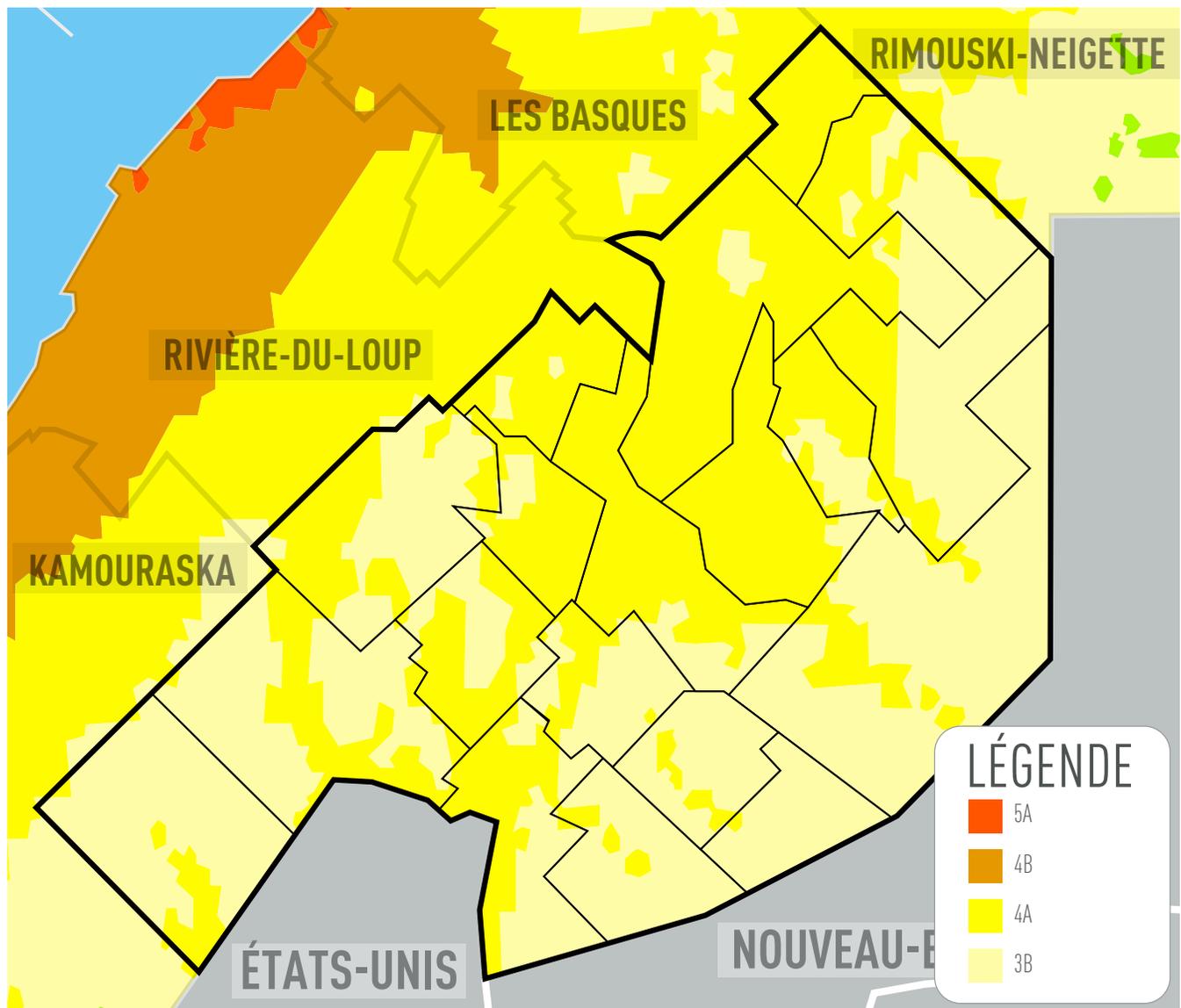
TABLEAU 4 RÉPARTITION DES SUPERFICIES AGRICOLES EN CULTURE DE LA MRC DE TÉMISCOUATA EN 2017

Secteur	Nombre d'entreprises agricoles	Superficies (ha)
FOURRAGES	143	10 658
Foin sec ou ensilage		10 305
Maïs-ensilage		39
Autres		314
PÂTURAGES	80	1 432
CÉRÉALES, OLÉAGINEUX ET OLÉOPROTÉAGINEUX	103	4 906
Orge		1 319
Avoine		1 900
Canola		100
Blé (alimentation humaine)		175
Céréales mélangées		683
Blé (alimentation animale)		325
Sarrasin		14
Soya		283
Seigle		65
Autres		42
HORTICULTURE ORNEMENTALE ET CULTURES ABRITÉES	7	57
FRUITS	14	35
Fraises		1
Framboises		2
Pommes		4
Bleuets en corymbe		9
Camerises		8
Vignes		1
Autres		10
LÉGUMES	10	22
Pommes de terre (de table et de semence)		6
Légumes divers		16
AUTRES CULTURES	5	58
SUPERFICIE EN CULTURE		17 168

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2007, 2010 et 2017.



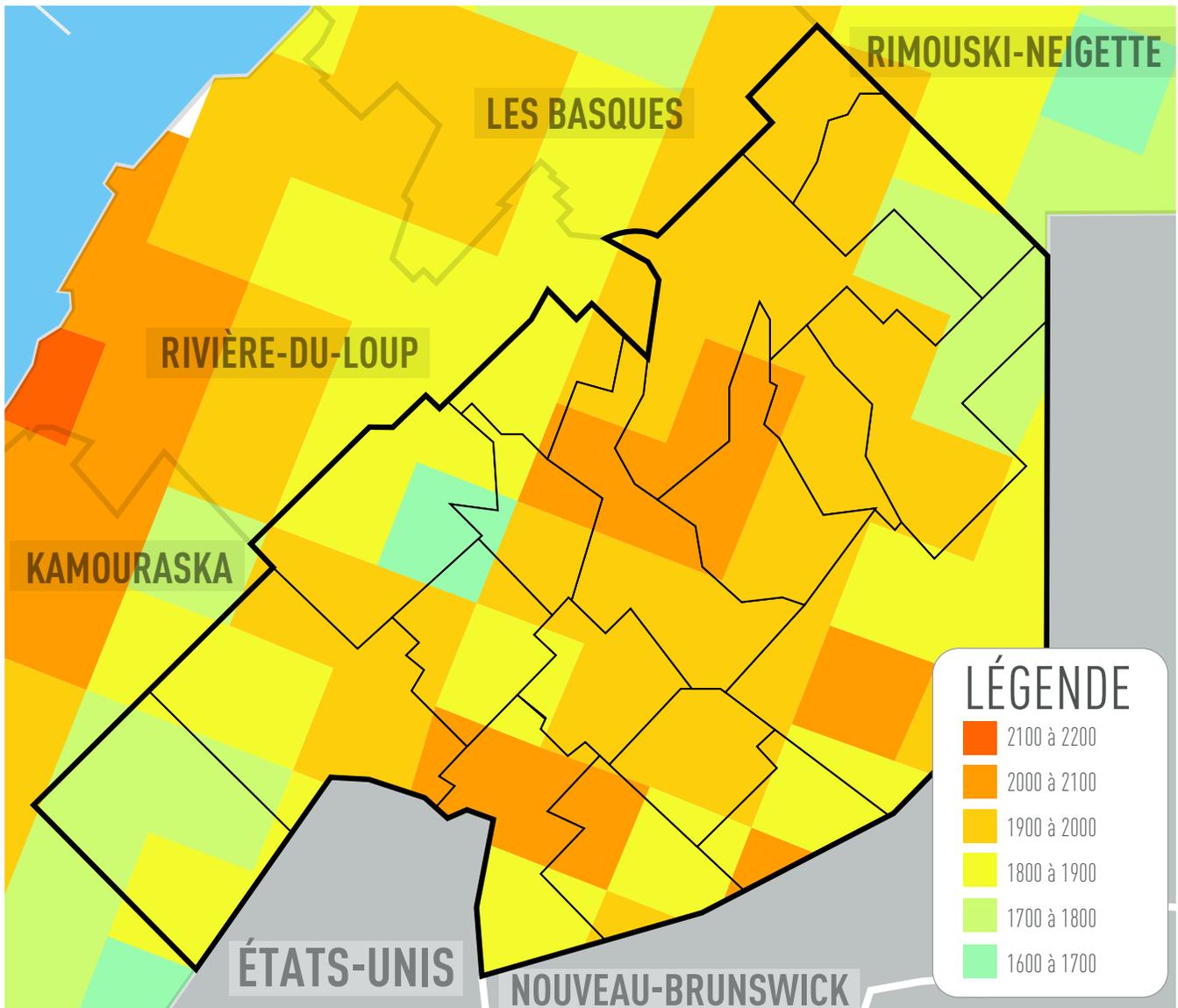
FIGURE 4 ZONES DE RUSTICITÉ¹ DANS LA MRC DE TÉMISCOUATA



¹ Les zones de rusticité des plantes au Canada permettent de décrire les zones les plus propices à la survie de différents types d'arbres, d'arbustes et de fleurs, basées sur les conditions climatiques moyennes de chaque région. Une vaste gamme de facteurs climatiques sont considérés tels que les températures hivernales minimales, la durée de la période sans gel, les précipitations estivales, les températures maximales, l'enneigement, les pluies de janvier et les vitesses maximales des vents. Les effets de l'altitude sont également pris en compte dans l'établissement des zones de rusticité.

À l'échelle du Canada, la carte représente neuf grandes zones de rusticité, réparties entre zéro (la plus rigoureuse) et huit (la moins rigoureuse), y compris une gradation à l'intérieur de chaque zone (ex. : 4a ou 4b, 5a ou 5b). En agriculture, on utilise les zones de rusticité pour la sélection des cultivars d'arbres et d'arbustes fruitiers (pommiers, pruniers, vignes, framboisiers, argousiers, etc.), ce qui permet de valider le potentiel d'une culture en fonction des caractéristiques climatiques du territoire.

FIGURE 5 UNITÉS THERMIQUES MAÏS (UTM)² DANS LA MRC DE TÉMISCOUATA



² Utilisées pour prédire l'arrivée des stades phénologiques durant la saison de croissance, tels que la maturité, les unités thermiques maïs (UTM) permettent également de décrire le potentiel des régions pour la production de maïs, puis les exigences thermiques des différents hybrides et cultivars pour atteindre la maturité. Le cumul des UTM est souvent utilisé pour le choix des cultivars de soya, mais il n'a pas été conçu à cet effet.

Le climat du Témiscouata est très variable d'un endroit à l'autre. On trouve dans cette MRC des microclimats influencés par la présence de vallées et de lacs d'importance, tels que le lac Témiscouata. On observe des écarts de température plus marqués que le long du littoral. Très peu de cultures exigeantes sur le plan de la chaleur sont présentes au Témiscouata, alors que le maïs et le soya y sont presque absents.

GRANDES CULTURES ET PRODUCTION FOURRAGÈRE

En 2017, le Témiscouata comptait 10 % des superficies en productions végétales du Bas-Saint-Laurent. Les céréales, les oléagineux et les oléoprotéagineux (29 %) de même que les fourrages (70 %) représentent 99 % des superficies en culture. Dans cette MRC, environ une entreprise sur trois produit des fourrages, tandis qu'une sur quatre cultive des céréales.

La production de céréales, d'oléagineux et d'oléoprotéagineux est l'activité principale de 16 entreprises, une augmentation de 60 % depuis 2010. Les céréales à paille (avoine, orge, blé, seigle, etc.) représentent 91 % des superficies céréalières. Pour ce qui est de la production fourragère, elle est la source principale de revenus de 8 entreprises, soit 14 % de plus qu'en 2010. La production fourragère est le revenu principal d'un petit nombre d'entreprises, mais il s'agit d'une culture importante pour les entreprises en productions animales.

Les céréales contribuent pour 2,9 M\$ au revenu brut de la MRC, soit 4 % de ce dernier, ce qui confère au secteur le troisième rang en importance.



HORTICULTURE

Les superficies en cultures fruitières et légumières du Témiscouata correspondent respectivement à 17 % et à 2 % des superficies pour ces mêmes cultures que l'on trouve au Bas-Saint-Laurent. Le nombre d'entreprises faisant de ces productions leur activité principale a augmenté de 7 à 10 de 2010 à 2017. On constate une diminution des revenus générés de 80 %. Ces cultures contribuent à hauteur de 200 000 \$ aux revenus agricoles de la MRC.

Depuis 2010, les superficies destinées aux cultures de la pomme de terre et de fraises ont fortement diminué. À l'inverse, la MRC connaît une nette progression des superficies consacrées à d'autres cultures fruitières et légumières, comme le bleuet en corymbe et la came-rise. On trouve les trois quarts des superficies productives bas-laurentiennes de camerises dans cette MRC.

PRODUCTION ACÉRICOLE

La MRC de Témiscouata est sans contredit la capitale régionale de l'érable. On y trouve de la production de sirop d'érable dans chacune de ses 19 municipalités. L'acériculture est l'activité principale pour 237 entreprises, générant 49,1 M\$, plus de 60 % des revenus agricoles de la MRC. Il s'agit de la production principale dans cette MRC tant pour les revenus que pour le nombre d'entreprises. Depuis 2016, l'octroi de nouveaux contingents a contribué de façon importante à l'augmentation du nombre de nouvelles entailles exploitées. En 2017, 268 entreprises ont déclaré des superficies acéricoles en exploitation, correspondant à 4 993 788 entailles, soit 65 % du total régional. De ce nombre, environ 50 % des entailles se trouvent en terre publique. Depuis 2010, le nombre d'entreprises tirant leur revenu principal de l'acériculture a augmenté de 6 %, alors que le nombre d'entailles exploitées a connu une croissance de 3 %.

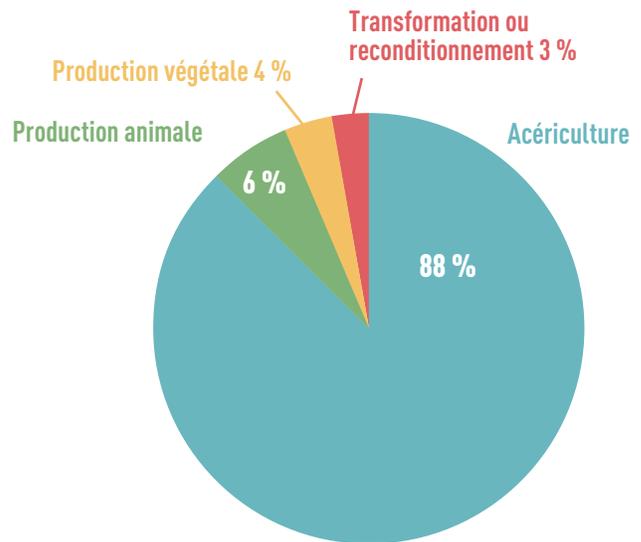
Le secteur se distingue également par son dynamisme. En effet, au cours des dernières années, 33 entreprises acéricoles ont fait des investissements importants afin de diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre. Par exemple, ces investissements concernent la modernisation de l'équipement. Entre autres, la substitution de sources d'énergie a permis le passage d'équipements d'évaporation à l'huile à des équipements alimentés à l'électricité.

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le Témiscouata a connu dans les dernières années une forte tendance à la hausse du nombre d'entreprises certifiées biologiques sur son territoire. Celle-ci a été de l'ordre de 148 % de 2010 à 2017, passant de 46 à 114 entreprises, principalement dans le secteur acéricole. À l'heure actuelle, la MRC compte près de 43 % des entreprises certifiées biologiques de la région.

Dans la MRC de Témiscouata, le nombre d'entreprises en production acéricole biologique dépasse nettement en importance le nombre de celles-ci dans les autres MRC du Bas-Saint-Laurent. Le Témiscouata a également comme particularité d'avoir des entreprises certifiées biologiques en productions animales dans le bovin de boucherie, le bovin laitier et le porc.

FIGURE 6 DISTRIBUTION (%) DES ENTREPRISES CERTIFIÉES BIOLOGIQUES DANS LA MRC DE TÉMISCOUATA PAR SECTEUR



Source : Conseil des appellations réservées et des termes valorisants, Portail Bio Québec, 2017.

LA TRANSFORMATION

PRODUCTEURS-TRANSFORMATEURS

Plus du quart des producteurs-transformateurs de la région du Bas-Saint-Laurent se trouvent dans la MRC de Témiscouata, alors qu'on en dénombre 34 au total. La majorité des propriétaires déclarent comme activité principale l'acériculture (23) et une petite proportion, les fruits (5). La MRC de Témiscouata est celle qui a connu la plus grande croissance du nombre de producteurs-transformateurs entre 2010 et 2017, passant de 4 à 26.

TRANSFORMATEURS

Avec 22 entreprises de transformation alimentaire, un peu plus d'une sur dix au Bas-Saint-Laurent est située au Témiscouata. Le secteur des viandes compte pour 36 % d'entre elles. Cette proportion élevée s'explique par le fait que la MRC compte quelques entreprises de découpes à forfait qui offrent des services de débitage aux productrices ou aux producteurs agricoles ainsi qu'aux adeptes de la chasse. Le secteur acéricole représente un peu plus du quart (27 %) des entreprises de transformation de la MRC.



Afin d'encourager le développement de la transformation alimentaire, des intervenantes et intervenants du milieu se sont mobilisés afin de mettre en place en 2019 un atelier de transformation alimentaire collectif. Ce projet prometteur pourra permettre à des entreprises de production agricole et des transformateurs artisanaux d'avoir accès à des infrastructures de qualité en limitant leur taux d'endettement, particulièrement lors du démarrage des activités de transformation.

LA COMMERCIALISATION ET L'AGROTOURISME

MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ

La mise en marché de proximité est bien présente dans le Témiscouata. Elle se distingue à l'échelle de la région par son nombre élevé d'entreprises offrant un kiosque de vente à la ferme, d'entreprises vendant dans des marchés publics et d'autres offrant des activités d'autocueillette. En effet, elles représentent respectivement 21 %, 18 % et 18 % des entreprises utilisant ces modes de mise en marché dans la région. Il est à noter que ce résultat est fortement influencé par le grand nombre d'entreprises acéricoles dans cette MRC. En effet, plusieurs d'entre elles vendent une petite part de leur production en vente directe.

Depuis 2017, la MRC compte sur un nouveau marché public à Dégelis offrant aux consommatrices et aux consommateurs du Témiscouata et de ses alentours un accès privilégié aux produits agricoles frais et de proximité.

TABLEAU 5 NOMBRE D'ENTREPRISES DÉCLARANT PROCÉDER À UNE MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ PAR DES VENTES DIRECTES EN 2017

	Nombre d'entreprises	Contribution régionale (%)
Autocueillette	7	18
Marché public	14	18
Kiosque à la ferme	35	21

Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017, mise à jour de juillet 2018.

AGROTOURISME

De belles initiatives de regroupement d'entreprises permettent le développement de l'agrotourisme par l'entremise du tourisme gourmand. Par exemple, des associations entre des entreprises agricoles et le Parc national du Témiscouata se concrétisent et sont bénéfiques au développement de l'offre agrotouristique. Ce partenariat a des retombées considérables sur le chiffre d'affaires des entreprises de production et permet des rapprochements entre des entreprises de secteurs complémentaires.

TABLEAU 6 NOMBRE D'ENTREPRISES AYANT UNE OFFRE AGROTOURISTIQUE DANS LA MRC DE TÉMISCOUATA DE 2007 À 2017

	Nombre d'entreprises	Contribution régionale (%)
2007	5	13
2010	4	10
2017	6	12

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2007, 2010 et 2017.



LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

En 2010, la MRC de Témiscouata a participé, avec sept autres MRC de la province, à un projet pilote en réalisant un plan de développement de la zone agricole (PDZA). En 2017, cette MRC est passé à l'étape de la révision de cet outil. Parmi les axes visés par le document, on note le souhait de considérer le concept de multifonctionnalité de l'agriculture, c'est-à-dire sa contribution économique, sociale et environnementale à la communauté. L'exercice de révision devrait se terminer au cours de l'année 2019. Par la suite, cet outil de planification deviendra un incontournable pour mener à bien le développement de l'agriculture dans le respect des attentes de la population, des entreprises de production et des intervenantes ou des intervenants du milieu.

Comme ailleurs dans la région, la reprise des entreprises agricoles sera également un défi de taille. La mise en place du service de maillage l'ARTERRE pourra faciliter le transfert non apparenté d'entreprises agricoles et ainsi favoriser le maintien des activités agricoles sur le territoire de la MRC.

Le Témiscouata présente plusieurs atouts lui conférant un potentiel dans divers secteurs d'activité. Tout d'abord, l'omniprésence de la forêt offre des possibilités importantes de développement en ce qui concerne les produits forestiers non ligneux. Actuellement, il s'agit d'un secteur peu développé qui mérite d'être exploré et offrant un bon potentiel économique non exploité.

Les conditions dans le Témiscouata sont bien adaptées aux productions animales. Cette MRC offre un potentiel important d'accueil de nouvelles entreprises, tant en production bovine qu'ovine, alors que les superficies cultivables sont propices aux fourrages. Par exemple, pour le secteur ovin, on remarque quelques nouveaux démarrages au cours des dernières années. La présence de nouvelles entreprises et le potentiel d'établissement offrent des conditions intéressantes et dynamiques pour relancer le secteur ovin.

La production horticole est un secteur pouvant encore être développé dans cette MRC. Pour y arriver, particulièrement en culture de légumes, différents types d'abris et de protection climatique gagneraient à être utilisés afin de pallier les difficultés du climat. Les productions pérennes comme les arbres de Noël sont bien adaptées à la topographie du Témiscouata. Si leur rentabilité peut être démontrée, elles pourraient représenter une solution pour contrer l'érosion des sols et permettraient de diversifier et de dynamiser le secteur horticole.

Le développement de l'agrotourisme offre des perspectives intéressantes dans le Témiscouata. Par exemple, les activités d'agrotourisme liées aux productions horticoles gagneraient à être développées en partenariat avec les structures touristiques existantes (Parc national, commerces autour des lacs Témiscouata et Pohénégamook, etc.). Le tourisme hivernal aurait également tout

intérêt à être développé. Des activités agrotouristiques (gîte à la ferme, tables champêtres, visites à la ferme, etc.) adaptées à la clientèle hivernale, tant les motoneigistes que les adeptes de la randonnée, pourraient offrir de belles occasions de diversifier les sources de revenus tout en augmentant l'attractivité de la MRC.

La production acéricole est très importante pour cette MRC, alors que le volet production y est très bien installé. Des démarches visant à faire reconnaître la présence d'un créneau d'excellence dans ce secteur y sont même en cours. Cela dit, il pourrait être opportun de valoriser davantage la transformation des produits acéricoles, incluant les produits certifiés biologiques. Bien que la MRC puisse compter sur la présence de quelques entreprises de transformation acéricole, dont certaines de grande taille, il semble y avoir de la place pour la participation d'autres entreprises sur le marché.

La localisation géographique du Témiscouata lui permet un accès rapide vers le marché potentiel du nord du Nouveau-Brunswick. Cela peut offrir à la région des possibilités autant dans le domaine touristique que dans celui de la mise en marché.

L'agroalimentaire est bien présent dans la MRC de Témiscouata. Son apport est important, tant d'un point de vue social que sur le plan économique. Plusieurs actions sont en cours afin de mettre en valeur les ressources agricoles. Encore beaucoup d'efforts seront toutefois nécessaires pour poursuivre le développement de ce secteur, en vue d'assurer la vitalité et l'occupation dynamique du territoire, fortement influencées par les activités agroalimentaires. Le dynamisme des gens du milieu et les actions déjà entamées démontrent que la MRC possède ce qu'il faut pour y arriver.



Réalisation

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction régionale du Bas-Saint-Laurent

Coordination

Hugues Fiola

Recherche et rédaction

Équipe de la Direction régionale du Bas-Saint-Laurent

Révision linguistique

Direction des communications

Conception graphique

Direction des communications

Photographies

Patrick Lachance, Marc Lajoie et Éric Labonté

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal : 2019

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-550-85393-0 (PDF)

